

## **CONDITIONS D'UTILISATION DES PASS**

Pour être valable, l'ensemble des types de pass (semaine, journée et week-end) est soumis aux conditions générales de vente du FIPADOC

**RAPPEL:** Le pass est non remboursable, personnel, non-cessible, nominatif et non échangeable.

**CONTRÔLE:** L'accès aux séances est soumis au contrôle de validité de votre pass. Un pass est uniquement valable pour l'édition 2024, pour la plage de validité spécifique selon le type de pass acheté. Les pass ne donnant pas de droit de réservation à des séances, une place en salle n'est donc pas garantie. Nous vous conseillons par conséquent d'arriver avant le début de la séance et vous présenter dans la file d'attente des pass et des accréditations. Pour être valable un pass doit être imprimé sur du papier blanc vierge recto et verso, en bonne qualité ou présenté via un smartphone avec une bonne luminosité. Chaque pass est muni d'un code barre permettant l'accès à un nombre illimité de séance à une seule personne.

**VALIDITÉ:** Les pass festival donnent accès à l'ensemble des séances du FIPADOC. Les pass festival journée donnent accès à l'ensemble des séances d'une même journée. Les pass festival week-end donnent accès à toutes les séances du samedi 20 janvier 2024 et du dimanche 21 janvier 2024.

**FRAUDE:** Il est interdit de contrefaire un pass de quelque manière que ce soit, sous peine de poursuites pénales. De même, toute commande effectuée à l'aide d'un moyen de paiement illicite pour se procurer un pass entraînera des poursuites pénales et l'invalidité de ce pass.

**RESPONSABILITÉ:** L'acheteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite des pass, ainsi en cas de perte, de vol ou de duplication d'un pass valide, seule la première personne détentrice du pass pourra accéder aux séances.

**L'ÉVÈNEMENT:** Les séances restent et demeurent sous la seule responsabilité du FIPADOC. L'acquisition d'un pass emporte le cas échéant adhésion au règlement intérieur du lieu de projection et/ou du FIPADOC.

## **CONDITIONS D'UTILISATION DES BILLETS A LA SEANCE**

Pour être valable, le billet à la séance est soumis aux conditions générales de vente du FIPADOC

**RAPPEL:** Le billet à la séance est non remboursable. Sauf accord contraire de l'organisateur, le billet à la séance est cessible, non-nominatif et non échangeable.

**CONTRÔLE:** L'accès à l'évènement est soumis au contrôle de validité de votre billet. Ce billet est uniquement valable pour le lieu, la séance, la date et l'heure précis de l'évènement. Passée l'heure de début, l'accès à l'évènement n'est plus garanti et ne donne droit à aucun remboursement. Nous vous conseillons par conséquent d'arriver avant le début de l'évènement. Pour être valable ce billet doit être imprimé sur du papier A4 blanc vierge recto et verso, sans modification du format d'impression et en bonne qualité. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles seront considérés comme non valables et pourront être refusés par l'organisateur. Chaque billet est muni d'un code barre permettant l'accès à l'évènement à une seule personne.

**FRAUDE:** Il est interdit de contrefaire un billet de quelque manière que ce soit, sous peine de poursuites pénales. De même, toute commande effectuée à l'aide d'un moyen de paiement illicite pour se procurer un billet entraînera des poursuites pénales et l'invalidité de ce billet.

**RESPONSABILITÉ:** L'acheteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite des billets, ainsi en cas de perte, de vol ou de duplication d'un billet valide, seule la première personne détentricrice du billet pourra accéder à l'évènement.

**L'ÉVÈNEMENT:** Les évènements restent et demeurent sous la seule responsabilité du FIPADOC. L'acquisition d'un billet emporte le cas échéant adhésion au règlement intérieur du lieu de l'évènement et/ou de l'organisateur.